

EPREUVE ECRITE D'ITALIEN – LANGUE VIVANTE 1

ENS : PARIS – LYON - CACHAN

***Coefficients* : PARIS 3 /LYON 1 /CACHAN 2**

MEMBRE DE JURY : P. BUFFARIA

note obtenue: 14

Un Texte extrait d'un article de Federico Mereta, tiré de *L'Espresso*, en date du 8 janvier 2004, intitulé «Quando il cervello fa tilt» était soumis aux candidats en guise de version et il était accompagné de deux questions très amples («Si può imparare ad invecchiare» et «Quale valore morale e sociale bisogna attribuire al sapere scientifico ?»). Ce passage était assez significatif, tant par son style que par son contenu, des débats de fond qui sont développés par les grands journaux, quotidiens ou hebdomadaires, italiens actuels.

Il convenait d'être très précis et rigoureux dans la traduction et de ne pas s'aventurer à essayer d'améliorer l'écriture de l'auteur. Le jury a été particulièrement sensible à l'exactitude de la traduction proposée. On n'a guère relevé de grosses bévues mais plutôt des inexactitudes, ou des maladresses (confusion singulier/pluriel, répétition inutile de l'antécédant, etc.).

Les questions donnaient la possibilité aux candidats de s'exprimer à leur aise ; il fallait néanmoins argumenter clairement les réponses en étoffant au besoin avec des exemples (scientifiques, pédagogiques, littéraires, etc.) et éviter les généralités passe-partout. Le jury a apprécié le cas échéant l'aisance stylistique et l'illustration adéquate des propos. La rapidité de l'exercice ne permet pas de tout dire il est donc impératif d'opérer une sélection des arguments qui doivent être présentés de manière structurée.